

Introduction

Ce livre propose une lecture de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale à travers cinquante discours qui en ont marqué son cours, dans un camp comme dans l'autre, en France comme en Allemagne, en Belgique comme en Grande-Bretagne, en Suisse comme aux États-Unis, en Italie comme en Union soviétique, en Espagne comme au Japon, au Vatican comme en Éthiopie. Chaque allocution est replacée dans son contexte historique, expliquée – tant sur son origine que sur sa portée – et mise en perspective avec les grandes décisions qui ont rythmé le déroulement de la guerre. La postérité de ces discours et la place qu'ils occupent dans la *mémoire collective* sont également mises en exergue. À la lumière des discours prononcés par plus de vingt-cinq personnalités, l'ouvrage s'attache à mettre en évidence les causes et l'enchaînement des faits constitutifs du deuxième conflit mondial, selon un découpage chronologique. La première partie concerne la période 1935-1939, elle s'intéresse à l'échec du principe de la « sécurité collective » sur lequel les démocraties avaient fondé de nombreux espoirs au sortir de la Première Guerre mondiale, ainsi qu'aux facteurs qui ont accéléré la marche vers une nouvelle guerre mondiale. La deuxième partie s'intéresse aux débuts du conflit (1939-1940) et donne des coups de projecteur sur des concepts forts, dont la résonance est toujours vive soixante-dix ans après les faits, avec notamment les concepts de « résistance », de « collaboration », de « guerre éclair », de « drôle de guerre ». La troisième partie (1941-1942) s'attache à montrer la manière dont une guerre « régionale », limitée à l'Europe, est devenue mondiale. Enfin, la quatrième partie (1943-1945) traite

de la progression vers la victoire finale des Alliés et de l'émergence d'un nouvel « ordre international ». Une démarche purement thématique n'aurait pas permis cette mise en perspective, cet enchaînement des faits, que les discours retenus pour figurer dans cet ouvrage mettent en relief. La démarche chronologique a donc prévalu, même si, à deux reprises (pour les discours n° 5 et n° 33), des déclarations légèrement postérieures aux chapitres dans lesquels elles s'inscrivent ont été retenues afin de mieux comprendre les situations abordées.

Pendant la Seconde Guerre mondiale (mais c'est vrai aussi pour d'autres périodes), pour un décideur (politique ou militaire), prononcer un discours est un geste majeur : il lui permet de faire savoir au plus grand nombre la ligne directrice, les lignes de force qu'il impose à son action, et d'engager ses actes sur la parole donnée. Son discours engage son action. C'est la raison pour laquelle, quel que soit le type de régime politique dans lequel il s'inscrit, un décideur met un soin particulier à l'élaboration et à la diffusion de son message. C'est bien souvent un « acte fondateur », ce qui explique sa portée et son enracinement dans le temps. Relire ces discours, en les mettant en perspective, permet à la fois de mieux connaître la personnalité de ceux qui les ont prononcés, de nous éclairer sur le déroulement du conflit et de mieux situer la responsabilité des décideurs politiques et militaires dans le cours des grands événements. Churchill a très bien résumé l'importance et la portée des paroles (comme des actes) pour un décideur, lorsqu'il dit dans son discours du 18 juin 1940 : « Que chacun interroge sa conscience et ses discours. Je le fais souvent pour ma part. » Par leur caractère « vivant », les discours sont une illustration dynamique de l'action en train de se faire. Ils sont aussi bien souvent le moyen de prendre date, de s'imposer politiquement, de légitimer une politique et une action. Il suffit de songer à la place qu'aurait occupée le général de Gaulle sans les discours radio-phoniques qu'il prononçait régulièrement sur les ondes britanniques de la BBC. Par ce moyen, il était en effet devenu la voix de la France libre, la voix de la Résistance.

Dans ces discours, l'écrit est aussi important que l'oral, même si certains orateurs sont capables de proclamer un discours sans le lire. Dans certains cas, l'orateur s'éloigne du texte écrit et il n'est pas toujours facile de distinguer la part effectivement prononcée du texte original. On en a un exemple frappant avec l'Appel du 18 juin du général de Gaulle (voir discours n° 20), où le texte *qui fait foi* officiellement pour de Gaulle (et qu'il a reproduit dans ses *Mémoires de guerre*) n'apparaît pas *a posteriori* comme étant rigoureusement le même que celui qu'il a effectivement prononcé à Londres, les Britanniques lui ayant demandé de corriger les deux premières phrases de son discours avant de le prononcer aux micros de la BBC... C'est d'ailleurs la radio (mais aussi les actualités cinématographiques) qui va donner toute leur portée à un grand nombre de ces discours, dans certains cas à un niveau mondial (c'est ainsi pour Winston Churchill, Hitler, Franklin Roosevelt...). Les qualités d'orateur de certaines personnalités permettent parfois d'allier le fond et la forme dans des discours qui, des décennies plus tard, restent gravés dans les *mémoires collectives*. C'est le cas en particulier en France pour les discours de Winston Churchill et de Charles de Gaulle. Certains discours sont renforcés par la gestuelle et les mimiques, exerçant une véritable fascination sur le public; les discours d'Hitler et de Goebbels en Allemagne, de Mussolini en Italie, illustrent de manière tragique ce que peut devenir le pouvoir des mots et les conséquences dramatiques qu'ils peuvent entraîner.

Parallèlement, il existe des domaines où le décideur s'exprime très peu, soit pour garder le secret (militaire en particulier) dans l'intérêt de la réussite de l'action qu'il conduit, soit par crainte de révéler au grand jour des actes pour lesquels il sait qu'il sera condamné. C'est le cas dans la mise en place de la Solution finale, à savoir l'extermination planifiée et systématique des Juifs, en Allemagne et dans l'Europe occupée. À cet égard, le discours d'Heinrich Himmler du 4 octobre 1943 prend toute son importance, car, en s'adressant à des hauts cadres du régime nazi, il fixe une conduite à tenir dans ces crimes de

masse, tout en appelant ces mêmes cadres à la plus grande discrétion. Ce texte a d'autant plus de valeur que les traces écrites dans ce domaine ne foisonnent pas. Dans le cas du testament d'Hitler qui a été retenu ici, il ne s'agit pas d'un discours à proprement parler, mais d'une sorte d'« anti-discours », la « magie » du verbe devant des foules enflammées ne jouant plus. La question de la préservation du secret pour des raisons militaires ou liées à des actes de résistance est bien évidemment tout autre. Dans le cas de la résistance contre l'oppression nazie, il s'agit de préserver le secret sur la préparation et la réalisation d'actions clandestines et de protéger les réseaux qui les animent. C'est la raison pour laquelle les seuls discours de la Résistance qui ont été retenus ici sont ceux, dans le cas français, du général de Gaulle (qui s'est beaucoup exprimé tout au long de la guerre), figure de proue de la France libre, dont l'action n'aurait pu aboutir sans les actions décisives de la résistance intérieure (dont le moyen d'expression publique prioritaire était l'écrit), mais qui a su aussi fédérer l'ensemble des mouvements de résistance dans le cadre du Conseil national de la résistance (CNR).

Cet ouvrage s'intéresse au décalage susceptible d'exister entre le contenu de certains discours et la réalité des faits, entre celle-ci et les mythes qui peuvent l'entourer. Dans certains cas, il existe une légère différence entre l'image qui subsiste dans la *mémoire collective* d'un décideur et la réalité des faits, leurs enchaînements. Concernant l'appel du 18 juin par exemple, lorsque le général de Gaulle prononce ce discours à Londres, il ne s'est pas encore mis dans une position de rupture totale avec les « grands chefs militaires » alors en poste de l'autre côté de la Manche. Même s'il ne se fait guère d'illusion sur leur volonté de se rallier au mouvement de résistance qu'il vient de lancer, il a tenu à garder la porte ouverte. C'est dans son discours du 26 juin 1940, qui intervient après la mise en œuvre de l'armistice, qu'il rompra brutalement avec le système honni. D'où l'idée de mettre en perspective ces deux textes. Il n'en reste pas moins que l'acte fondateur de la Résistance en France date bien du célèbre « appel » prononcé à la BBC le 18 juin 1940,

car, à l'époque, Charles de Gaulle est seul à lancer un mouvement d'une telle ampleur. Autre cas de figure, la question de l'isolationnisme américain. Si l'on regarde de près certaines allocutions prononcées par le président Roosevelt avant le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, on s'aperçoit qu'il est fort préoccupé par la montée de la tension en Europe et qu'il n'exclut pas d'intervenir, d'une façon ou d'une autre, en faveur des démocraties, mais il se heurte alors à un frein puissant, celui du Congrès. On est donc loin d'une Amérique repliée sur elle-même et qui ne s'intéresse pas à ce qui se passe sur le Vieux Continent.

Autant que faire se peut, des liens ont été établis entre les discours présentés dans cet ouvrage et des livres de référence qui les accompagnent, émanant soit des auteurs de ces discours, soit d'acteurs et de témoins clés de l'époque. La référence à quelques passages de *Mein Kampf* (« Mon combat ») est, par exemple, essentielle pour mieux comprendre l'action d'Adolf Hitler et la tonalité de certains de ses discours. La présentation de plusieurs d'entre eux s'appuie donc sur ce livre, dont la version française avait été publiée en 1934 par un éditeur parisien – sans autorisation de son auteur – et cela par « intérêt national » (à l'époque, Hitler s'opposait à une traduction de son livre en français pour des raisons politiques évidentes, en particulier parce que les passages relatifs à la France étaient très agressifs). Bel exemple éditorial qui prouve l'intérêt et la nécessité de lire les auteurs *dans le texte*. Afin d'établir un appareil critique autour de ces discours, il a été jugé utile d'indiquer des livres et des articles qui accompagnent la compréhension de certains textes et qui sont autant de sources de référence. Une priorité a été donnée à la fois aux œuvres des acteurs et des témoins de la Seconde Guerre mondiale, ainsi qu'aux travaux des universitaires. Une place importante a également été faite à des articles émanant de la revue *L'Histoire* qui, depuis 1978, constitue chaque mois une référence francophone indispensable pour ceux, universitaires ou non, qui s'intéressent de façon rigoureuse aux résultats de la recherche historique.

La Seconde Guerre mondiale est à la fois lointaine et proche de nous ; lointaine, car, pour beaucoup, elle remonte désormais à plusieurs générations ; lointaine, car elle concerne une époque où la télévision et Internet n'existaient pas encore, une époque où les sociétés étaient encore très imprégnées par le monde rural ; mais proche de nous, car ce conflit est à lui seul un livre ouvert sur le monde d'aujourd'hui, parce qu'il doit nous rappeler tous les jours que les discours de haine, la violence totalitaire, les drames et les horreurs si particuliers à cette guerre, peuvent réapparaître à tout moment si les peuples n'y prennent pas garde, en Europe comme ailleurs dans le monde. En Europe, les images des épurations ethniques menées dans les années 1990 après l'éclatement de la Yougoslavie, ou celles de la brutalité de la courte guerre russo-géorgienne en août 2008, puis de l'annexion de la Crimée par la Russie en mars 2014, ne manquent pas de rappeler certaines images terribles de la Seconde Guerre mondiale. Là aussi, les discours ont servi de support à l'action.

Dominique Mongin

*Docteur en histoire
Enseignant à l'ENS-Ulm*

Première partie

L'ÉCHEC DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ COLLECTIVE ET LA MARCHÉ VERS UNE NOUVELLE GUERRE MONDIALE

(1935-1939)

Cette première partie regroupe une dizaine de discours qui sont autant de révélateurs de l'échec du système de sécurité collective que des esprits clairvoyants et humanistes avaient voulu mettre en place à l'issue de la Première Guerre mondiale. On pense notamment aux actions en faveur de la paix du président américain Woodrow Wilson, prix Nobel de la paix en 1919 – ses « Quatorze points » étant à l'origine directe de la création, en 1920, d'une instance internationale dédiée à la paix, la Société des nations (SDN) –, aux actions du premier président de la SDN, le Français Léon Bourgeois (prix Nobel de la paix 1920) et des ministres des Affaires étrangères allemand, Gustav Stresemann (prix Nobel de la paix 1926), français, Aristide Briand (prix Nobel de la paix 1926) et américain, Frank Kellogg (prix Nobel de la paix 1929); les deux derniers cités ayant élaboré en 1928 le pacte de renonciation solennelle à la guerre (le pacte Briand-Kellogg), auquel adhèrent notamment l'Allemagne, la France, l'Italie, le Japon et la Grande-Bretagne. Les discours qui suivent sont emblématiques de la marche vers une nouvelle guerre mondiale, en raison de l'incapacité de la SDN – et plus particulièrement en son sein des deux démocraties dominantes, mais rivales, sur le continent européen (la France

et la Grande-Bretagne) – à entraver un processus militariste mené à la fois par l'Allemagne (par sa remilitarisation et par l'annexion de plusieurs territoires d'Europe centrale et orientale), par l'Italie (par l'agression de l'Éthiopie, puis par son rapprochement avec l'Allemagne) et par le Japon (par l'occupation militaire de la Chine, puis par son alliance avec l'Allemagne avec le pacte anti-Komintern).

L'année 1935 ouvre cette série de discours, année que Pierre Renouvin a qualifiée de « tournant¹ ». À cette époque, la France cherche en effet à se rapprocher de l'Italie (mais aussi, dans une moindre mesure, de l'Union soviétique) afin de contenir la menace allemande, qui a pris une nouvelle dimension avec l'assassinat du chancelier autrichien Engelbert Dolfuss par des nazis autrichiens en juillet 1934 et avec l'annonce par Berlin, en mars 1935, du rétablissement du service militaire obligatoire, en violation des clauses du traité de Versailles de 1919. Cette politique conduit à la formation, en avril 1935, de ce que l'on a appelé le Front de Stresa, par lequel la France, l'Italie et la Grande-Bretagne marquent leur volonté de « s'opposer, par tous les moyens appropriés, à toute répudiation unilatérale des traités susceptible de mettre en danger la paix de l'Europe ». Toutefois, cet engagement multilatéral – qui ne concerne que l'Europe – est très vite battu en brèche par les intérêts divergents des démocraties : soutien implicite de Paris à Rome avant le déclenchement de la guerre italo-éthiopienne (octobre 1935), alors que Londres a des intérêts majeurs à préserver en Afrique orientale (Égypte, Soudan, sources du Nil, canal de Suez et route des Indes) ; négociations diplomatiques bilatérales anglo-allemandes qui se concrétisent par la signature d'un accord naval en juin 1935 (par lequel Londres « autorise » l'Allemagne à disposer d'une flotte militaire équivalant à 35 % de la flotte britannique)... sans que ses alliés du Front de Stresa en aient été informés !

1. Pierre Renouvin, *Histoire des relations internationales*, Hachette, 1955 à 1958 ; rééd. 1994, vol. 3, p. 657.

La guerre d'Éthiopie (1935-1936) va être un tournant décisif. Elle va précipiter Mussolini dans les bras d'Hitler et entraîner la formation d'un Front des États fascistes – qui allaient apporter une aide concrète aux forces nationalistes de Francisco Franco lors de la guerre civile en Espagne –, alors que les démocraties européennes allaient prouver leur incapacité à venir au secours des républicains espagnols. Ainsi, la marche vers une guerre générale en Europe est enclenchée, les démocraties européennes se montrant totalement impuissantes à la stopper, à la fois par manque de clairvoyance et de volonté, par faiblesse et lâcheté (au regard de leurs engagements), mais aussi par leurs divergences d'intérêts et la concurrence qu'elles entretiennent entre elles, et, dans certains cas, en raison de leur duplicité vis-à-vis de l'Allemagne nazie. Cette dernière en a profité pour réarmer à marche forcée, pour commencer à mettre à exécution son programme d'expansion territoriale (réoccupation de la Rhénanie en mars 1936, formation de la Grande Allemagne à partir de 1938 et constitution de l'« espace vital » à partir de 1939) et son programme raciste et discriminatoire, avec des actes de violence exacerbée à l'encontre de minorités. La gestion diplomatique de l'après-Première Guerre mondiale (avec en particulier des traités de paix qui refusent l'égalité des droits et des devoirs aux ex-pays belligérants) et les conséquences économiques et sociales mondiales de la crise financière déclenchée en octobre 1929 aux États-Unis (il y a, par exemple, plus de 6 millions de chômeurs en Allemagne en 1933) portent une lourde responsabilité dans la montée en puissance et l'expansion des régimes totalitaires dans l'Europe des années 1930. L'idéologie des régimes fasciste et nazi a pu prospérer sur ce terreau. La politique de laisser-faire des démocraties et les mirages de l'« apaisement » (*appeasement*) et du pacifisme – émanant plus particulièrement des deux grandes puissances démocratiques européennes du moment, la France et la Grande-Bretagne – n'en sont pas moins coupables. Le discours de Joseph Staline, en mars 1939, qui clôt cette série est d'ailleurs révélateur de son état d'esprit vis-à-vis des puissances

européennes, qu'il cherche à mettre dans un même panier... quelques mois avant de conclure lui-même un pacte avec Hitler. Ainsi, dans cette « guerre européenne de trente ans » (depuis 1914), pour reprendre les expressions de René Girault et Robert Frank, « la grande dépression des années 1930 vient rompre les équilibres sociaux, affaiblir les démocraties, exaspérer dans les pays vaincus ou frustrés un nationalisme que le pacifisme des anciens vainqueurs ne réussit pas à apaiser. C'est l'heure des dictatures. La plus grande partie de l'Europe en est couverte¹ ».

1. L'échec de la Société des nations (SDN): le cas de l'agression de l'Italie fasciste contre l'Éthiopie

Les relations de l'Italie avec l'Éthiopie sont anciennes. Les Italiens se sont en effet installés dans la région dès 1869 (dans la baie d'Assab en Érythrée), mais le Négus (c'est-à-dire le « roi des rois ») Ménélik II (1844-1913) avait infligé une défaite cinglante à leur volonté d'expansion coloniale lors de la bataille d'Adoua en mars 1896. Cette bataille se conclut par le traité d'Addis Abeba en octobre suivant, par lequel Rome reconnaissait l'indépendance de l'Éthiopie. Dès lors, se venger d'Adoua devint une obsession du nationalisme italien. C'est ce qui amène le dictateur Benito Mussolini à déclarer dans son discours du 2 octobre 1935 qu'« une heure solennelle dans l'histoire de la patrie est sur le point de sonner », avant d'ajouter un peu plus loin : « Ô Éthiopie ! Nous patientons depuis quarante ans, maintenant ça suffit ! » Vingt ans après la décision de l'Italie de s'engager dans la Première Guerre mondiale, cela constitue également un motif de revanche sur les Alliés qui, selon Rome, n'ont pas honoré les promesses faites en échange de l'entrée

1. René Girault et Robert Frank, *Turbulente Europe et nouveaux mondes (1914-1941)*, Armand Colin, 1988 ; rééd. Petite Bibliothèque Payot, 2004, p. 479.

en guerre de l'Italie à leurs côtés. L'Italie cherche à bâtir un véritable empire en Afrique de l'Est, où elle dispose déjà de deux colonies, en Érythrée depuis 1889 (que l'Éthiopie avait alors reconnue) et en Somalie depuis 1905. L'année suivante, Londres, Paris et Rome avaient conclu un accord qui reconnaissait à chacun des trois pays des zones d'influence en Éthiopie. Le gouvernement fasciste saura s'en inspirer le moment venu pour justifier son agression contre l'Éthiopie. Parallèlement, Rome avait su maintenir des relations particulières avec l'Éthiopie en soutenant sa candidature et son intégration à la SDN (en 1923) et en signant avec elle un traité en 1928 qui engageait les deux États à respecter leur indépendance respective et à se soumettre à une procédure de conciliation et d'arbitrage en cas de différends. Ayant confirmé l'indépendance de son pays, Ménélik II le modernisa, notamment avec l'aide de la France, impliquée dans le développement de la voie ferrée Djibouti-Addis-Abeba. Son petit-fils, Haïlé Sélassié (1892-1975), ancien élève des missions françaises, parvint au pouvoir d'abord comme gouverneur (*ras*) du Harar en 1911, puis cinq ans plus tard comme régent, à la suite de la déposition (fomentée par Londres) de l'empereur Lidj Yassou (qui avait cherché à se rapprocher de l'Allemagne et de la Turquie). Régent, puis Négus en 1928, Haïlé Sélassié se fit couronner empereur en avril 1930 (à la mort de sa tante, l'impératrice Zaouditou), à l'âge de 37 ans. Favorable à un rapprochement avec l'Occident et au système de sécurité collective prôné par les Européens, il fit adhérer son pays à la SDN et au pacte Briand-Kellogg (dénommé également « pacte de Paris » dans le discours qui suit).

Le prétexte pris par Mussolini pour agresser l'Éthiopie est l'attaque meurtrière commise par des éléments éthiopiens d'une trentaine de supplétifs indigènes de l'armée italienne à Oual-Oual, à la frontière érythréo-éthiopienne, le 5 décembre 1934. Les demandes d'arbitrages d'Addis Abeba sont acceptées tardivement par l'Italie, mais elles échouent. Le 17 mars 1935 – soit le lendemain de l'annonce par Berlin du réarmement de l'Allemagne – l'Éthiopie demande à nouveau l'aide de la SDN.

À Paris comme à Londres, on mesure combien la réponse qui sera apportée à ce différend sera lourde de conséquences. En effet, un désaveu de l'Italie est susceptible d'entraîner un rapprochement de celle-ci avec l'Allemagne. C'est précisément ce que cherche à éviter le gouvernement français, qui est resté jusque-là plutôt bienveillant à l'égard de Rome, comme l'a montré la rencontre entre Pierre Laval, alors ministre des Affaires étrangères, et Mussolini en janvier 1935, rencontre au cours de laquelle Laval semble avoir laissé « les mains libres » au *Duce* (le chef) pour intervenir en Éthiopie. C'est bien ce que dénonce amèrement Haïlé Sélassié dans son discours du 30 juin 1936 lorsqu'il parle, au sujet de cette rencontre, des « accords secrets de janvier 1935 » et lorsqu'il dit : « Au grand dam de l'Éthiopie, ce fut l'époque où un certain gouvernement estimait que la situation en Europe exigeait de lui qu'il obtienne à tout prix l'amitié de l'Italie ». Alors qu'elles viennent de conclure, en avril 1935, une alliance avec l'Italie dans le cadre du *Front de Stresa* – le mois qui suit l'annonce par l'Allemagne de son réarmement – les deux grandes démocraties européennes – relayées ensuite par la SDN – s'emploient à trouver un compromis avec l'Italie, quitte à écorner largement l'indépendance de l'Éthiopie, allant même jusqu'à l'idée de mettre en place un mandat commun franco-anglo-italien sur ce pays africain... L'empereur Haïlé Sélassié rejette d'emblée un projet qui signifie dans la réalité l'instauration d'un protectorat italien sur son pays. En août, puis en septembre 1935, Mussolini rejette à son tour cette solution, qui ne satisfait pas complètement son appétit colonial. Comme le souligne Pierre Milza, le *Duce* veut « sa guerre¹ ». Il la veut en particulier pour souder le peuple italien, pour tester son armée et pour donner un nouveau rayonnement international à son pays (en prenant comme référence l'Empire romain), mais aussi parce que sa politique nataliste rend nécessaire la conquête d'une colonie de peuplement (Mussolini parlera même de « guerre totale »). Le gouvernement britannique

1. Pierre Milza, *Mussolini*, Fayard, 1999, p. 668.

cherche un moment à utiliser la manière forte (en renforçant sa flotte en Méditerranée) pour contraindre l'Italie à renoncer à ses prétentions en Éthiopie, mais il est d'autant moins enclin à aller jusqu'à l'affrontement militaire avec Rome que son opinion publique ne le suivrait probablement pas dans cette voie. Le régime des sanctions – mis en place dans le cadre d'un comité *ad hoc* de la SDN, le « comité des treize » – paraît alors la seule voie possible pour faire plier l'Italie fasciste.

Mussolini et le tournant du régime fasciste

Le 2 octobre 1935, Benito Mussolini (1883-1945) s'adresse à la foule romaine depuis le balcon du palais de Venise, en prononçant un discours qui est radiodiffusé dans toute l'Italie. Il a 52 ans et dirige l'Italie depuis 1922 en tant que Premier ministre. Il prononce un discours retentissant à l'intention de ses concitoyens – mais aussi des puissances européennes – dans lequel il annonce ouvertement l'agression qu'il s'apprête à commettre à l'encontre de l'Éthiopie, État africain indépendant et membre de la Société des nations (SDN) depuis 1923. Il passera à l'offensive le lendemain, mais sans avoir adressé au préalable à l'Éthiopie une déclaration formelle de guerre. La SDN réagira dans la foulée en décrétant des sanctions à l'égard de l'Italie. Dans son discours, Mussolini s'insurge que l'on « ose parler de sanctions » à l'encontre d'un pays qui a apporté une « contribution suprême » à la victoire des Alliés lors de la Première Guerre mondiale, sans avoir été payé en retour pour son engagement. Lorsqu'il parle de « paix odieuse », de « miettes du festin colonial », le leader fasciste fait référence aux promesses faites par les Alliés (mais après des négociations menées également avec l'Entente) dans le cadre du traité secret de Londres d'avril 1915 (tant en matière de territoires européens qu'en matière de colonies) – et en particulier par la France et la Grande-Bretagne – en échange de l'intervention de l'Italie (alors neutre) dans la guerre. Mussolini se montre d'autant plus révolté que, dès le

début de la Première Guerre mondiale, il a milité activement en faveur de l'interventionnisme, il a rompu avec le parti socialiste pour soutenir activement cette politique, puis a été mobilisé. Les archives du service de contre-espionnage britannique (le *Security Service*, appelé également MI-5) ont révélé que Mussolini avait même été rémunéré par ce service à partir de l'automne 1917 et pendant au moins un an, en échange de son action pour neutraliser le courant pacifiste, hostile à une intervention de l'Italie aux côtés des puissances de l'Entente¹. Il avait comme agent traitant un certain Samuel Hoare, alors député, qui deviendra par la suite ministre des Affaires étrangères et qu'il retrouvera en 1935 au moment de l'affaire éthiopienne...

La «revanche» – qui signifie le retour de l'Italie sur le devant de la scène internationale en tant que puissance de premier rang – est par conséquent au cœur du projet fasciste et trouve sa «légitimité» dans la dureté des combats de la Première Guerre mondiale. L'évocation par Mussolini de «l'Italie de Vittorio Veneto» est lourde de symbole, elle fait référence à la bataille décisive remportée le 28 octobre 1918 en Vénétie par les armées italiennes sur les forces austro-hongroises, qui permit aux Italiens de pénétrer dans Trente et Trieste, et d'acculer Vienne à l'armistice le 3 novembre. Le souvenir de cette bataille est une référence majeure pour les nationalistes italiens. Et c'est bien sur les cicatrices mal refermées de la Première Guerre mondiale que Mussolini a élaboré le programme fasciste, en fondant dès mars 1919 les Faisceaux italiens de combat, puis le Parti national fasciste en 1921. Son activisme politique fondé sur les suites de la Première Guerre mondiale – qui a profondément déstabilisé la société italienne – et notamment sur l'idée de la revanche (par la force s'il le faut), ses qualités de tribun populaire et d'organisateur de rassemblements de masse, son goût pour l'ordre et la menace physique (les Chemises noires et la marche sur Rome en octobre 1922) lui ont ouvert l'accès au pouvoir.

1. Tom Kington, «Recruited by MI-5: the name Mussolini, Benito Mussolini», *The Guardian*, 14 octobre 2009.

C'est dans ce contexte de pression que, le 30 octobre 1922, le roi Victor-Emmanuel III l'a nommé Premier ministre (le plus jeune que l'Italie ait connu, il a alors 39 ans), puis qu'il gagne les élections d'avril 1924, avant d'évoluer vers une politique totalitaire après l'assassinat du leader socialiste Giacomo Matteotti en juin de la même année.

Membre fondateur de la SDN, l'Italie adhéra en 1925 au pacte de Locarno (qui reconnaissait l'« inviolabilité » des frontières occidentales de l'Allemagne) et, trois ans plus tard, au pacte Briand-Kellogg de renonciation solennelle à la guerre. Vis-à-vis de l'Allemagne, la politique de Mussolini fut, dans un premier temps, empreinte, pour le moins, de la plus grande méfiance, notamment en raison de la volonté du *Duce* de mener sa propre politique danubienne. Ses relations avec l'Autriche du chancelier Engelbert Dollfuss étaient très fortes, et juste après l'assassinat de celui-ci par des nazis autrichiens en juillet 1934, Mussolini enverra plusieurs divisions sur le col du Brenner pour faire échouer toute tentative d'*Anschluss* par l'Allemagne. En outre, le Front de Stresa rapproche l'Italie de la France et de la Grande-Bretagne. Parallèlement, l'Italie fasciste a également pour objectif de construire un véritable empire colonial (limité jusque-là en Afrique du Nord à la Cyrénaïque et à la Tripolitaine et, en Afrique de l'Est, à l'Érythrée et à la Somalie), « club » duquel elle estime avoir été injustement écartée. Mussolini est conscient que l'agression contre l'Éthiopie et la politique des sanctions qui s'ensuivra annoncent des changements majeurs pour la paix en Europe. C'est bien cette menace qu'il agit dans son discours du 2 octobre 1935, en déclarant que « nous ferons tout notre possible pour éviter qu'un conflit colonial devienne un conflit européen » et qu'« à des mesures d'ordre militaire, nous répondrons avec des mesures d'ordre militaire. À des actes de guerre, nous répondrons avec des actes de guerre ». Pour repousser toute idée de sanctions, le *Duce* en appelle à la fraternité des combattants français et italiens. Il évoque ainsi « les 6000 tués de Bligny », référence aux soldats italiens enrôlés dans les armées françaises et morts – hors

du sol italien – sur un champ de bataille de la Première Guerre mondiale (le Mémorial de Bligny, dans la Marne, est dédié aux soldats italiens morts pour la France), dans le cadre de la deuxième bataille de la Marne (avril-novembre 1918). Cette référence a valeur de symbole, elle évoque le sacrifice consenti par le peuple italien pour voler au secours d'une nation alliée. Elle appuie l'appel de Mussolini au « vrai peuple de France » et à travers lui à son gouvernement qui, on l'a vu, prône une politique plutôt favorable à l'Italie (à cet égard le rôle de Pierre Laval comme ministre des Affaires étrangères doit être souligné). D'ailleurs, les chefs d'état-major italiens et français n'ont pas hésité à conclure une convention militaire, en juin 1935... à l'insu des autorités britanniques.

Toutefois, la politique des sanctions élaborée par la SDN va très vite montrer ses limites et son inutilité. Elle fait l'objet de discussions au sein de l'Assemblée de l'instance internationale, en octobre et novembre 1935. Le principe d'une intervention militaire est écarté au profit de sanctions économiques et financières : embargo sur les armes – qui a manifestement plus touché l'Éthiopie que l'Italie, comme s'en plaint Haïlé Sélassié dans son discours devant la SDN – et embargo sur des produits de première nécessité. Mais sont exclus de cet embargo – à la demande notamment du président du Conseil Pierre Laval – plusieurs produits indispensables à l'Italie pour mener la guerre : le pétrole, le fer, l'acier, etc. Finalement, sous l'impulsion de la France et de la Grande-Bretagne, on en revient à une politique de recherche de compromis qui soit acceptable par l'Italie. Cela donne le plan élaboré par les ministres des Affaires étrangères français et britannique, respectivement Pierre Laval et Samuel Hoare, qui prévoit rien de moins que de fournir à l'Italie de substantiels gains territoriaux en Éthiopie (les deux tiers du pays, dont l'Ogaden et la plus grande partie du Tigré) et à l'Éthiopie une petite bande de territoire en Érythrée (avec notamment le port d'Assab). Cette remise en cause de la souveraineté d'un État membre viole le pacte de la SDN et peut faire écho aux propos racistes de Mussolini dans son discours du 2 octobre 1935, lorsqu'il adjure

les Britanniques de ne pas céder aux sirènes de l'interventionnisme « pour défendre un pays africain, universellement reconnu comme barbare et indigne de figurer parmi les peuples civilisés ». Pour mémoire, Londres s'était rallié de mauvaise grâce à l'adhésion de l'Éthiopie à la SDN en 1923, après avoir invoqué des raisons quelque peu similaires. On est bien loin du Mussolini syndicaliste révolutionnaire, militant socialiste et anticolonialiste, qui s'était opposé en 1911 à la conquête de la Cyrénaïque et de la Tripolitaine par son pays. Toutefois, mis sur la place publique par un article dans la presse en décembre 1935, le plan Laval-Hoare sème la consternation en Grande-Bretagne, où le ministre des Affaires étrangères est contraint de démissionner. Son retrait est interprété par Mussolini comme un nouveau camouflet et rend caduque à ses yeux toute l'architecture élaborée à Stresa. La presse allemande, qui s'était insurgée contre ce plan, accueille avec une grande satisfaction son rejet. Dès lors, « Hitler pouvait en toute sécurité préparer la remilitarisation de la Rhénanie », note Jean-Baptiste Duroselle¹ et, comme le souligne Pierre Renouvin, « en fin de compte, la politique des sanctions se solde par un double échec : la dislocation du front de Stresa, dont l'opinion anglaise prend allègrement son parti, et la déroute du principe de la sécurité collective² ». La guerre d'Éthiopie annonce par conséquent le rapprochement, lourd de menaces, qui va s'instaurer entre Rome et Berlin.

1. Benito Mussolini

« Ô Éthiopie ! Nous patientons depuis quarante ans,
maintenant ça suffit ! »

(2 octobre 1935)

Chemises noires de la révolution ! Hommes et femmes de toute l'Italie ! Italiens, habitant dans toutes les régions du monde, au-delà des montagnes et des océans ! Écoutez !

1. Jean-Baptiste Duroselle, *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, Dalloz, 1983 ; rééd. 1993, p. 191.

2. P. Renouvin, *op. cit.*, p. 666.